

Première réunion des points focaux du Programme de sécurité maritime (MASE)

7-8 mars, Seychelles

Discours de Jean-Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la
Commission de l'océan Indien

Son Excellence Monsieur le ministre, Joël Morgan, Ministre des Transports et des Affaires internes
Madame Cecile Tassin-Pelzer, représentante de l'Union Européenne
Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Distingués invités,

Cette première réunion des responsables nationaux, les points focaux du Programme de sécurité maritime, (MASE) est un évènement déterminant pour la bonne conduite et la coordination de nos actions dans notre lutte commune contre la piraterie maritime.

Ce fléau est toujours menaçant. La piraterie maritime dont les foyers se trouvent sur la côte somalienne s'étend. Les Etats côtiers d'Afrique australe et orientale ainsi que les îles de l'Indianocéanie subissent tous les contrecoups de ces opérations de prédation qui nourrit des réseaux criminels puissants.

La stratégie régionale de lutte contre la piraterie maritime que nous mettons en œuvre s'appuie d'abord sur une coordination active entre les différentes organisations régionales de la zone Afrique australe - orientale et océan indien. Chacune des organisations assure la responsabilité d'un objectif précis. Ces objectifs, au nombre de cinq constituent la stratégie globale: (i) il s'agit de s'attaquer aux racines du problème, sur terre, en Somalie; (ii) de renforcer les capacités des moyens de répression en matière de jugement et d'emprisonnement des pirates; (iii) de chercher à démanteler les filières économiques frauduleuses qui s'en nourrissent; (iv) il s'agit de sécuriser notre espace maritime et (v) d'encourager les Etats à partager sur la question des informations qu'ils possèdent.

Il est donc heureux que toutes nos organisations régionales, le Marché commun d'Afrique orientale et australe, la Communauté de l'Afrique de l'Est, l'Autorité intergouvernementale pour le Développement de la Corne de l'Afrique, le Comité Interrégional de coordination, et la Commission de l'océan Indien, participent à la mise en œuvre commune d'un programme de sécurité maritime.

Ce programme bénéficie de l'appui de l'Union européenne dont un premier financement de deux millions d'euros devrait être complété d'un montant de l'ordre de 37,5 millions d'euros pour les cinq prochaines années. Cet engagement de nos partenaires européens est hautement apprécié, il est indispensable à la réussite de notre lutte contre la piraterie.

Personne ne doit sous-estimer les risques. L'insécurité maritime, qui s'est étendue loin des côtes somaliennes vers le Sud et l'Est, perturbe une route maritime majeure par où transite 12% du commerce maritime mondial et 30% du pétrole brut.

Selon le Bureau maritime international, plus de 50% des attaques en mer ont eu lieu au large de la Somalie en 2012. C'est une inquiétante première place au palmarès des régions maritimes les plus dangereuses. Cela étant, le nombre d'attaques a légèrement diminué mais elles sont de plus en plus violentes.

L'impact de ces attaques sur nos économies n'est plus à démontrer. Nos approvisionnements en marchandises et en hydrocarbures sont affectés. Les primes d'assurance et les coûts du fret maritime ont considérablement augmenté. L'insécurité en mer oblige les armateurs à prendre des mesures qui perturbent le déroulement des opérations des navires, c'est le cas du fait du recours à des protections embarquées et armées. Nos populations, subissent les contrecoups de ces attaques: les

coûts additionnels qu'impose ce fléau se répercutent sur le prix des denrées et autres produits importés. Au seul niveau du trafic maritime, le surcoût entraîné par la piraterie maritime en 2011 est estimé à cinq milliards de dollars.

Les petites économies insulaires des Etats membres de la COI sont particulièrement affectées. Je ne citerais qu'un exemple: l'activité portuaire de Victoria, à quelques encablures d'ici, a enregistré une diminution de 40% de son activité. Et en quelques années, le tiers de la flotte thonière européenne s'en est allé. Il y a deux ans, tout le pays a failli être pris en otage et privé de gaz ménager confisqué par des pirates. Face au danger, avec courage et détermination, les autorités seychelloises se sont mobilisées pour combattre le fléau. Ce qui a conduit à l'organisation de la 1^{ère} réunion ministérielle sur la piraterie maritime en 2010. C'est en reconnaissance de cette initiative, que la COI a décidé d'implanter à Mahé sa cellule anti-piraterie qu'elle a créé en juin 2012 avec l'appui décisif de l'Union Européenne. Nous aurons l'occasion, durant cette présente réunion, d'évaluer l'apport de cette cellule à notre programme de lutte.

Ce programme fait de la mise en réseau de nos points focaux, de la coordination de nos interventions, et du partage des informations des conditions essentielles à l'efficacité de notre action et à la cohérence de notre stratégie.

Nous ne sommes qu'au début d'un long processus.

L'objectif de ces deux jours de travail, consiste à préparer la suite de nos actions : le réseau des points focaux que vous constituerez et pour lequel vous devrez définir les modalités de fonctionnement est appelé à jouer un rôle central dans notre stratégie. Ce réseau devient le Comité technique de gestion du programme. C'est un organe vital.

Vous aurez aussi à préparer la troisième conférence ministérielle de la zone Afrique australe, orientale et océan Indien. Cette conférence devra faire le point sur la mise en œuvre de la Stratégie régionale adoptée à la conférence ministérielle de Maurice en octobre 2010, et surtout, elle devra nous faire des propositions d'actions sur le moyen et long termes.

Je termine en vous remerciant tous pour votre encouragement et votre dévouement à la cause. Nous voulons envoyer un message fort à nos populations, leur dire notre volonté commune de rester totalement mobilisé dans ce combat. C'est un message aussi aux pirates. Que personne ne se trouve sur la détermination de nos Etats à défendre ensemble et farouchement les intérêts de l'indianocéanie.

Je vous remercie et vous souhaite un travail fructueux.